

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/12/2017

Délibération n° D-2017-484

Centre Technique Propreté Urbaine - Aménagement de locaux
- Lot 11 - Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU,
Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Centre Technique Propreté Urbaine - Aménagement
de locaux - Lot 11 - Avenant n°1**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 16 janvier 2017, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux visant à aménager les locaux vacants au Centre Technique Propreté Urbaine (CTPU), suite au transfert de la station d'épuration de Niort, permettant le rapprochement des agents du Service Propreté Urbaine jusqu'alors installés à la Cité Administrative.

Le lot 11, Électricité/Chauffage électrique, a été attribué à la Société FRADIN BRETTON pour un montant de 46 596,00 € TTC, toutes tranches comprises.

A ce jour, il apparaît nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires pour l'installation électrique d'un poste de travail informatique ainsi que l'ajout d'un convecteur supplémentaire.

Il convient donc d'établir un avenant portant le montant total du marché pour ce lot à 47 669,23 € TTC et prorogeant son délai d'exécution.

Le détail financier pour ce lot est désormais établi comme suit :

Montant du marché initial en € toutes tranches comprises		Montant de l'avenant en €		% avenant n°1	Nouveau montant du marché en € toutes tranches comprises	
HT	TTC	HT	TTC		HT	TTC
38 830,00	46 596,00	894,36	1 073,23	2,30	39 724,36	47 669,23

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 pour le lot 11 Électricité/Chauffage électrique ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

VILLE DE NIORT
- 2. NOV. 2017
Service Courrier



Marché n° 17231M004

Travaux d'aménagement du Centre Technique Municipal de la Propreté Urbaine

notifié le 09/02/2017

LOT N° 11 : ELECTRICITE – CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Avenant n° 1

Entre :

La Ville de Niort, personne publique, représentée par son Maire, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 4.12.2017,

d'une part,

Et :

L'Entreprise FRADIN BRETTON

Parc d'Activités de Saint Porchaire

Zone de la Ferrière – BP 70223

79308 BRESSUIRE Cedex

représentée par Mr JARRAUD Patrick agissant en qualité de chef d'entreprise,

d'autre part,

Il est rappelé ce qui suit :

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre technique municipal de la propreté urbaine, le lot n°11 « Electricité – Chauffage électrique » a été attribué à l'entreprise FRADIN BRETTON. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet l'installation électrique d'un poste de travail informatique, ainsi que l'ajout d'un convecteur supplémentaire dans le local « Archives ».

Ces travaux supplémentaires entraînent une plus value de **894.36 € HT**, soit + 2.303 % du montant initial du marché.

Le devis en annexe précise ces modifications.

Article 2 : Montant du marché

Le nouveau montant du marché est le suivant :

	Tranche ferme En € HT	Tranche optionnelle en € HT	TOTAL En € HT	TVA 20% en €	TOTAL TTC
Montant du marché initial	23 787.00	15 043.00	38 830.00	7 766.00	46 596.00 €
Montant de l'avenant n°1		894.36	894.36	178.87	1073.23 €
Nouveau montant du marché	23 787.00	15 937.36	39 724.36	7 944.87	47 669.23 €

Article 3 : Délai d'exécution

Le délai d'exécution est majoré de 3 mois à compter de l'ordre de service.

Article 4 : Autres dispositions

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différend relatif à des faits antérieurs du présent avenant.

Les autres dispositions du marché sont inchangées.

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

<p>Fait à BRESSUIRE Le 27 Octobre 2017 Le titulaire (cachet, signature) FRADIN BRETON SAS au capital de 100 000 € Parc d'Activités de S Porchaire Zone de la Brière 4, rue Jean Mermoz - BP 223 79308 BRESSUIRE CEDEX Tél : 05 49 74 03 30 - Fax : 05 49 65 81 02 SIRET 626 320 212 00048 - APE 4321A</p>	<p>Fait à Niort Le Le Pouvoir Adjudicateur</p>
--	--